



Habiter Heureux à TRAMAYES

Clos des Farges

**Mairie de
TRAMAYES**



Clos des Farges

Préambule

En fonction de différents critères comme l'âge, la constitution familiale, le travail, les ressources financières, la demande de logements peut prendre des formes très variées : location ou propriété, maison ou appartement, petites surfaces ou grands espaces. De fait, il faut être en mesure de répondre au mieux à ces différentes attentes. C'est ce qu'envisage de faire la municipalité de Tramayes avec son programme « [Habiter Heureux à Tramayes](#)¹ » qui développe de nombreuses propositions : acquisition de parcelles en lotissement, location de logements seniors, accueil de réfugiés, opération de rénovation de l'habitat, acquisition de parcelles en zone artisanale, habitat inclusif...

Toutefois, ceci doit se faire autant que possible dans le respect de la politique environnementale de la municipalité qui ambitionne de transformer la commune de Tramayes en un territoire à énergie positive, c'est-à-dire un territoire en indépendance énergétique grâce à la réduction de consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable.

Pour atteindre à terme ce but, il est important de commencer à envisager des habitats très performants du point de vue énergétique allant bien au-delà de la réglementation thermique en vigueur. L'opération « Clos des Farges » s'inscrit en droite ligne dans cet optique.

L'AMI « Engagés pour la qualité du logement de demain »

Concomitamment à la démarche de la municipalité de Tramayes, le ministère de la Culture et le ministère du Logement ont initié un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au titre évocateur « Engagés pour la qualité du logement de demain ». C'est donc tout naturellement que Tramayes a fait un [dossier en réponse](#)². Il y a eu plus de 200 candidatures pour 97 lauréats. Pour la région Bourgogne Franche Comté, seules les communes de Besançon et de Tramayes ont été lauréates.



¹ <https://www.tramayes.com/habitat/Habiter-heureux-Tramayes/22-04-18-Habiter-heureux-Tramayes.pdf>

² <https://www.tramayes.com/habitat/>



Un ensemble conséquent de partenaires

Le dossier de candidature a été créé avec le concours de Cécile FOURNERON, Architecte DPLG qui accompagne des projets dans la structure [CFAUA](#)³, et de Lydie TREMEAUD, Cheffe de projet Petites Villes de Demain à la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier. En complément, il a été fait appel à différents partenaires :

- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement ([CAUE](#)⁴) de Saône et Loire qui accompagne la commune de Tramayes depuis de très nombreuses années.
- Le groupe « Habiter Heureux en Bourgogne Franche Comté » qui souhaite participer à des [opérations pilotes](#)⁵ sur l'habitat dans la région.
- L'association [TERRAGILIS](#)⁶ qui a pour but de labeliser des opérations bâtiments durables en région Bourgogne Franche Comté.
- Le Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement ([CEREMA](#)⁷) qui dispose d'expertises transversales et pluridisciplinaires pour contribuer à relever le défi du développement durable des territoires.

Ces institutions sont renforcées par des professionnels locaux :

- [Anne Laure GIROUD et Tim BOURSIER MOUGENOT](#)⁸, paysagistes-concepteurs résidents à Tramayes.
- Pascal NUGUES, dirigeant de l'entreprise [Charpente Nugues](#)⁹ de Dompierre les Ormes, entreprise ayant une forte compétence dans la construction charpente bois avec matériaux biosourcés.
- Nicolas LAPRAY, co-fondateur du bureau d'étude « [Maison Passive 71](#) ¹⁰ » implantée à Blanzay.
- Eric FLAMAND, président de l'association ECOSYN.
- Richard RAFFIN, président de l'association [Ensemble2générations](#)¹¹
- [Eva RAFFIN](#)¹², jeune architecte qui a réalisé en 2021 son mémoire de fin d'étude sur l'aménagement du terrain objet de l'AMI.



³ <https://cfaua.com/>

⁴ <https://www.caue71.fr/>

⁵ <https://www.tramayes.com/habitat/AMI-Qualite/AMI-qualite/Carnet-d%27idees-POTEs-HHBFC.pdf>

⁶ <https://www.pole-energie-franche-comte.fr/conseil-technique/association-terrabilis.htm>

⁷ <https://www.cerema.fr/fr>

⁸ <https://www.tramayes.com/habitat/AMI-Qualite/ALG-TBM/index.htm>

⁹ <https://www.charpentes-nugues.fr/>

¹⁰ <https://www.maisonpassive71.fr/>

¹¹ <https://ensemble2generations.fr/>

¹² <https://www.tramayes.com/habitat/AMI-Qualite/Eva-RAFFIN/index.htm>

Le tout est complété par des partenaires engagés dans la fabrique des territoires :

- [L'Institut de Tramayes](https://www.institutdetramayes.fr/)¹³ qui ouvrira ses portes en septembre 2022 à proximité du Clos des Farge.
- [Cit&vive](https://www.citevive.com/)¹⁴ qui accompagnera l'élan collectif des futurs habitants engagés dans une démarche collaborative.
- [Le collectif du Murmure](https://www.collectif-murmure.com/)¹⁵ qui se propose d'interroger sur l'évolution des types d'habitation en milieu rural.

Un mode collaboratif pour des logements passifs

Le souhait de la municipalité est de rassembler de futurs habitants pour coconstruire avec eux leurs logements tout en essayant de mutualiser des fonctionnalités. Une recherche d'aides financières devrait permettre de financer l'ingénierie du projet. Le but est de réaliser des logements passifs, c'est-à-dire des logements qui ne consomment pratiquement pas d'énergie. Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire :

- De travailler sur le bioclimatisme des constructions afin de profiter au maximum des apports solaires.
- D'avoir des constructions très bien isolées pour limiter au maximum les déperditions thermiques.
- D'avoir une très bonne ventilation pour assurer une qualité de l'air intérieur optimale.
- D'utiliser des matériaux biosourcés et de l'aération nocturne pour lutter contre l'inconfort d'été.



¹³ <https://www.institutdetramayes.fr/>

¹⁴ <https://www.citevive.com/>

¹⁵ <https://www.collectif-murmure.com/>